Image not found or type unknown

Trop percu par lemployeur

Par **MyNameIsOUAF**, le **27/07/2022** à **15:45**

bonjour

jai travailler en contrat etudiant en tant que vendeur dans un darty a la fin de mon contrat en passant en apprentissage il ma verser un solde tout compte en aout, puis a ma reprise en apprentissage apres avoir changer de contrat en septembre, jai commencer a travailler jusquan janvier ou il me dis quil ma verser 2 fois mon solde tout compte du coup, maintenant quon est en juillet et ou je suis en pls pour le rembourser et sachant que je part en aout il se passe quoi si je le rembourse pas?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés